



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA

Député

Dakar, le 05 février 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Education nationale.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Objet : écoles élémentaires financièrement exsangues

Monsieur le ministre, je vous parle aujourd'hui au nom de plusieurs directeurs d'écoles élémentaires, et de parents d'élèves. Monsieur le ministre, il semble que nombreuses sont les écoles élémentaires qui vivent le calvaire depuis 2020.

En 2020 l'État a procédé à la suppression des frais inscriptions dans les écoles élémentaires. Je suis un militant de l'instruction universelle et je ne suis pas un partisan de la privatisation rampante de l'éducation à travers des frais d'inscription toujours plus chers. Cependant, des directeurs me disent que depuis lors, les écoles élémentaires n'ont plus de budget de fonctionnement. Est-ce le cas Monsieur le ministre ? Monsieur le ministre a-t-il été effectué une évaluation de cette mesure ? Ou quelles mesures d'accompagnement qui ne laissent pas financièrement exsangues les écoles élémentaires ? Que comptent faire votre département pour soutenir les écoles élémentaires ?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

52

